

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration de la plaine de jeux du Belneuf

Samedi 2 juillet, à 16h

Au terme d'un an de travaux d'aménagement, la Mairie d'Orléans inaugurerà samedi 2 juillet 2016, à 16h, la plaine de jeux du Belneuf.

Ce projet a été mené avec, pour priorité, l'amélioration d'offre d'équipements de loisirs et la prise en compte de la biodiversité.

La plaine du Belneuf : un projet d'envergure pour les sports et loisirs

100 000 m² ont été aménagés en divers espaces afin de satisfaire à tous les besoins :

- Une plaine sportive de 65 000 m² réservée aux clubs a été aménagée afin de permettre la pratique du foot, du hockey sur gazon, de la pétanque, et du tennis.
- Une plaine de loisirs de 40 000 m² a été ajoutée ainsi qu'une surface réaménagée de 30 000m².

Le budget de la plaine de jeux, qui s'élève à 800.000 euros, est porté par la Mairie d'Orléans, avec une participation de la Région Centre Val de Loire.

Priorité aux loisirs et à la biodiversité

La **pratique des loisirs** et la prise en compte de la **biodiversité** étaient au centre du projet municipal.

Les Loisirs :

La plaine du Belneuf propose aujourd'hui une plus grande diversité d'aménagements de loisirs pour tous les âges et tous les publics.

- Une aire de jeux pour les 3-12 ans,
- Une tyrolienne en bois,
- Un parcours santé comprenant 9 agrès fitness et street-work out,
- Du mobilier : bancs, corbeilles, tables de pique-nique, arceaux vélo, et borne fontaine.

La prise en compte de la biodiversité :

Pour cette réalisation, la Mairie d'Orléans a porté une attention particulière pour accueillir et favoriser la biodiversité sur ce site, à la récupération des eaux de pluies, à sensibiliser les visiteurs à cette thématique ainsi qu'à ses enjeux.

De nombreux aménagements en ce sens ont été faits :

- Plantations d'arbres, arbustes et vivaces favorables au développement de la biodiversité,
- Pose de nichoirs pour les oiseaux et chauve-souris, d'hôtels à insectes, et de tas de bois,
- Pose de panneaux pédagogiques sur le thème de la biodiversité (orchidées, gestion différenciée, insectes, chauve-souris, oiseaux...),
- Création d'une noue et d'un jardin de filtration pour la récupération des eaux de toitures
- Création d'une prairie fleurie,
- Mise en place d'un plan de gestion.